

Séance du Conseil Municipal du 18 janvier 2018

L'an **deux mil dix-huit, le dix-huit janvier à vingt heures trente**

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire**, à la mairie, sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 8 janvier 2018

Présents : Mmes **ETAVARD** Catherine, **SAMSON** Stéphanie, **LARMUTH** Angéla, **VARIN** Chantal, MM **FOUCHÉ** Étienne, **BALLAND** Jean-Michel, **CHAMPHOYAUX** Dominique, **PAPIN** Stéphane, **ROBICHON** Hervé, **SITEAU** Anthony, **DECHAINE** Bruno.

Absents excusés : **BONNEAU** Pascal, **BLANCHARD** Agnès

Absent: **BLAINEAU** Angélique

A donné pouvoir :

Secrétaire de séance : **ETAVARD** Catherine

Le procès-verbal de la précédente réunion n'appelant aucune observation de la part des Conseillers est accepté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT DE RURALITÉ

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la communauté de communes Mellois en Poitou a proposé à la commune de s'inscrire dans le programme « Contrat de Ruralité » contractualisé avec l'Etat pour la période 2017-2020. Les travaux prévus pour l'aménagement du centre bourg pourraient faire partie de ce contrat.

Suite à ce contrat la commune pourrait prétendre à une subvention à hauteur de 30 % du montant HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte d'adhérer à ce programme et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette contractualisation.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG : TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement voté à la séance précédente ne tient pas compte de la subvention qui pourrait être obtenue dans le cadre du contrat de ruralité. Monsieur le Maire propose de le modifier et d'intégrer le montant de la subvention demandée.

	DEPENSES		RECETTES	
	HT	TTC		
Bureau étude	13 000,00	15 600,00	CAP79	38 930,00
Suivi des travaux	14 956,00	17 948,00	DETR	95 177,00
Imprévu	5 000,00	6 000,00	Aide à la décision	8 000,00
Travaux avec option	271 936,00	326 328,00	TVA	60 214,00
Frais administratifs	5 000,00	6 000,00	Emprunt	45 000,00
			Amendes de Police	12 000,00
			Contrat de ruralité	50 000,00
			Autofinancement	62 555,00
	309 892,00	371 876,00		371 876,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal entérine cette décision.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Département des Deux-Sèvres octroie des subventions au titre des Amendes de Police. Il propose de déposer un dossier de demande pour l'aménagement du centre bourg.

	DEPENSES		RECETTES	
	HT	TTC		
Bureau étude	13 000,00	15 600,00	CAP79	38 930,00
Suivi des travaux	14 956,00	17 948,00	DETR	95 177,00
Imprévu	5 000,00	6 000,00	Aide à la décision	8 000,00
Travaux avec option	271 936,00	326 328,00	TVA	60 214,00
Frais administratifs	5 000,00	6 000,00	Emprunt	45 000,00
			Amendes de Police	12 000,00
			Contrat de ruralité	50 000,00
			Autofinancement	62 555,00
	309 892,00	371 876,00		371 876,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de déposer une demande de subvention au titre des amendes de police et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

PRISE DE COMPETENCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : MSAP

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes Mellois en Poitou a délibéré pour prendre la compétence Maison des Services au Public (MSAP).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la délibération de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE « CONVENTION POUR LA LOCATION D'UNE SALLE DE RÉUNION » AVEC LA SOCIÉTÉ WPD II POITOU CHARENTES

Messieurs Anthony SITEAU, Etienne FOUCHÉ et Hervé ROBICHON, sont intéressés par la délibération à prendre, sortent de la salle du conseil municipal et ne participent pas au vote. Cette délibération est prise sous la présidence de Mme Catherine ETAVARD, Adjointe.

Dans le cadre de l'exploitation du parc éolien de la société WPD II POITOU CHARENTES situé sur le territoire de la commune de CLUSSAIS-LA-POMMERAIE, le Conseil municipal est sollicité pour autoriser Mme Catherine ETAVARD, Maire adjoint, à signer avec la société WPD II POITOU CHARENTES la « convention pour la location d'une salle de réunion » dont le projet a été joint à la convocation du 8 janvier 2018.

Par cette convention, la commune autorise la société WPD II POITOU CHARENTES à occuper une salle de 46,31 m² dans le bâtiment sis 3 rue des Ecoles La Pommeraie, à CLUSSAIS-LA-POMMERAIE (79790) qui lui appartient au moins une fois par mois pour des réunions avec différents prestataires et ce pendant toute la durée d'exploitation de son parc éolien.

Il est prévu que cette convention soit conclue pour une durée de vingt (20) années et qu'elle prenne effet le 1^{er} février 2018.

Cette location sera consentie en contrepartie d'un loyer annuel de deux mille euros (2000 €) et la convention prévoit que la totalité des sommes dues pour l'entière durée de la

Commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE (Deux-Sèvres)
Séance du 18 janvier 2018

convention, soit la somme de quarante mille euros (40 000 €), soit versée par la société à la commune dans un délai de trente jours à compter de la de la prise d'effet de la convention, soit le 1^{er} février 2018.

Après avoir donné lecture de ladite convention (document original et annexes joints à la présente délibération), le Maire adjoint, Mme Catherine ETAVARD, demande au Conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise, à l'unanimité des suffrages exprimés, le Maire adjoint, Mme Catherine ETAVARD, à signer la convention susmentionnée avec la société WPD II POITOU CHARENTES.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2018

Après étude des dossiers de demande de subvention, le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

ORGANISMES	Montant 2018
ACCA Clussais	180 €
Aide aux familles pour des voyages	300 €
ADMR	100 €
APE Clussais – Mairé – Les Alleuds	300 €
Club des aînés	180 €
Étoile Sportive de Clussais	800 €
Foyer Pour Tous Clussais	180 €
Club de foot de Chef -Boutonne	180 €
SIP Clussais	180 €
Resto du cœur	170 €
Secours catholique Sauzé-Vaussais	50 €
Monsieur O comme 3 pommes	250 €
Mot à mot	50 €
TOTAL	2 920 €

GRATUITE DE LA SALLE COMMUNALE AUX ASSOCIATIONS

Pour les cinq associations de la commune, le conseil municipal décide de prêter la salle communale gratuitement 1 fois par an.

QUESTIONS DIVERSES

Programmation de l'achat d'un tracteur.

Monsieur le Maire informe que les tracteurs de la commune sont vieillissants. Un agriculteur de la commune va prendre sa retraite et vendre un tracteur qui correspondrait aux besoins de la commune. C'est peut-être l'opportunité à ne pas laisser passer.

Après discussion, la commission « matériel » va prendre rendez-vous avec le propriétaire et négocier avec lui.

Mur du cimetière

Suite à la réunion de la commission bâtiments, il a été évoqué que le mur du cimetière côté champs était dégradé sur le dessus et qu'il est nécessaire de le protéger par une couverture tuiles ou autres.

Des devis vont être demandés aux professionnels.

Salle de la Poste

La commission bâtiments souhaite que les rénovations de la salle de la poste continue et propose de demander des devis pour cet aménagement.

Chambre froide

Dans la salle de la chasse, il serait nécessaire d'avoir une petite chambre froide. Des devis vont être demandés aux professionnels.

Prochain réunion de conseil le 22 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.